



Enquête « contrôles et contentieux fiscaux des ETI »

Décembre 2015

Synthèse de l'enquête

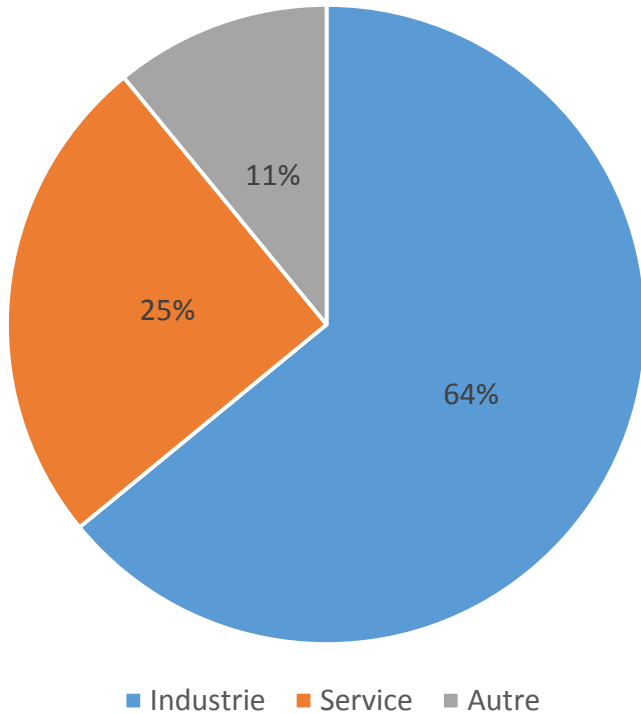
- **2 ETI sur 3** ont fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2015. Nous sommes loin du « choc de confiance » promis par le gouvernement ;
- **Les dispositifs les plus contrôlés sont précisément ceux censés améliorer la compétitivité des entreprises** : Crédits d'impôt et déductibilité des charges. Deux hypothèses : l'administration elle-même considère que les dispositifs sont trop complexes pour être correctement appliqués ; le gouvernement donne d'une main et l'administration reprend de l'autre ;
- **Le coût induit par le contrôle est considérable**, en termes de temps passé par les collaborateurs et par les conseils. C'est autant qui ne va ni au développement de l'entreprise, ni à l'emploi.
- **Le delta est abyssal entre les montants effectivement acquittés et ceux demandés lors du redressement**. Un rapport de 1 à 3 pour les contrôle sur les entreprises et de ... 1 à 400 pour les contrôles sur les entrepreneurs. L'effet déstabilisateur sur l'entreprise est considérable : les sommes demandées sont gelées et ne sont pas investies. Dans certains cas, ce grand écart absurde peut pousser une entreprise à la vente.

Axes de propositions du METI « Pour un pacte de confiance »

1. **Un « délai de confiance »** : pas de nouveau contrôle pendant 3 exercices suivant le dernier contrôle ;
2. **Un « contrôle à blanc »** pour les nouveaux dispositifs, plaçant l'administration dans un rôle de conseil plutôt que de procureur ;
3. **Un recours sur l'opportunité / utilité d'un contrôle**, possible auprès du médiateur interentreprise ou du Comité consultatif pour les crédits d'impôts (introduit dans le PLFR 2015);
4. **Le calcul du « temps homme + conseil »** dans les indemnités à dépens en cas de contentieux perdu, même partiellement, par l'administration ;
5. **Un « malus » pour l'administration** si la somme exigée est supérieure ou égale au double de la somme effectivement acquittée ;

Portrait des ETI interrogées

Secteur d'activité des ETI
interrogées



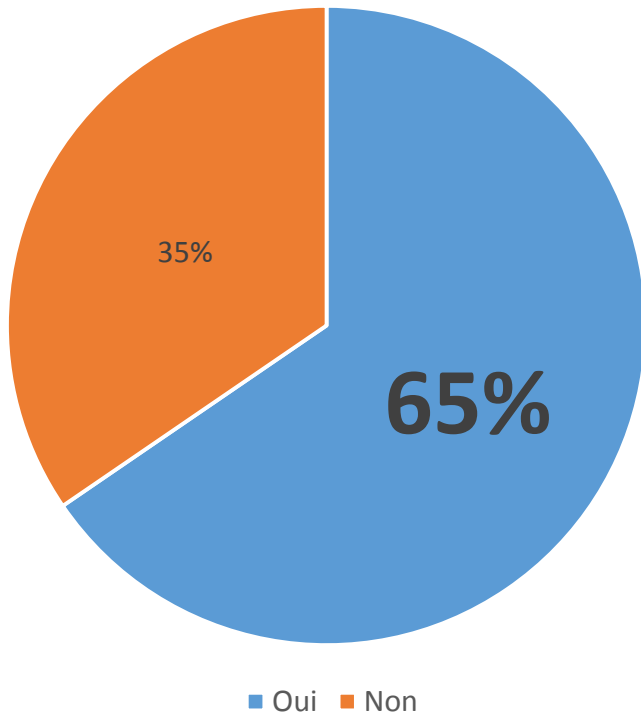
Nombre de salariés (moyenne) : 1100

Chiffre d'affaires 2014 (moyenne) : 392 M€

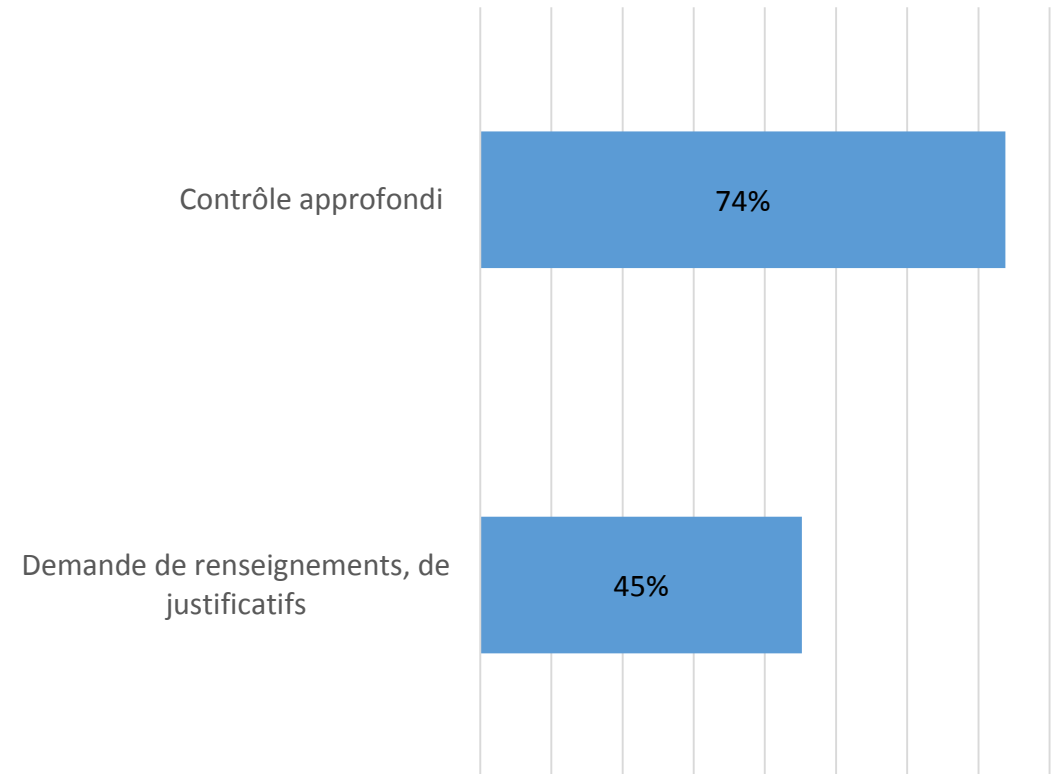
*Nombre de réponses à l'enquête : 112 ETI
Réalisée en octobre 2015*

65% des ETI contrôlées en 2015

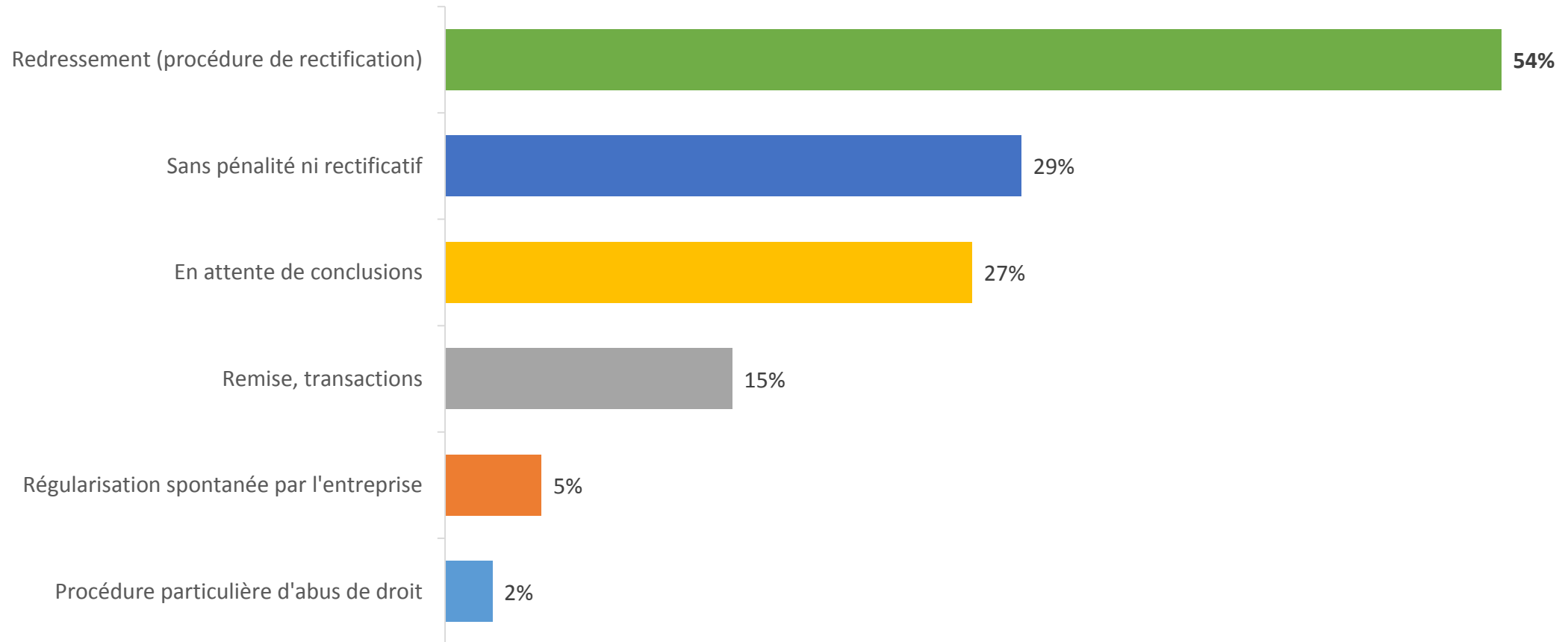
Entreprise ayant fait ou faisant l'objet d'un contrôle en 2015



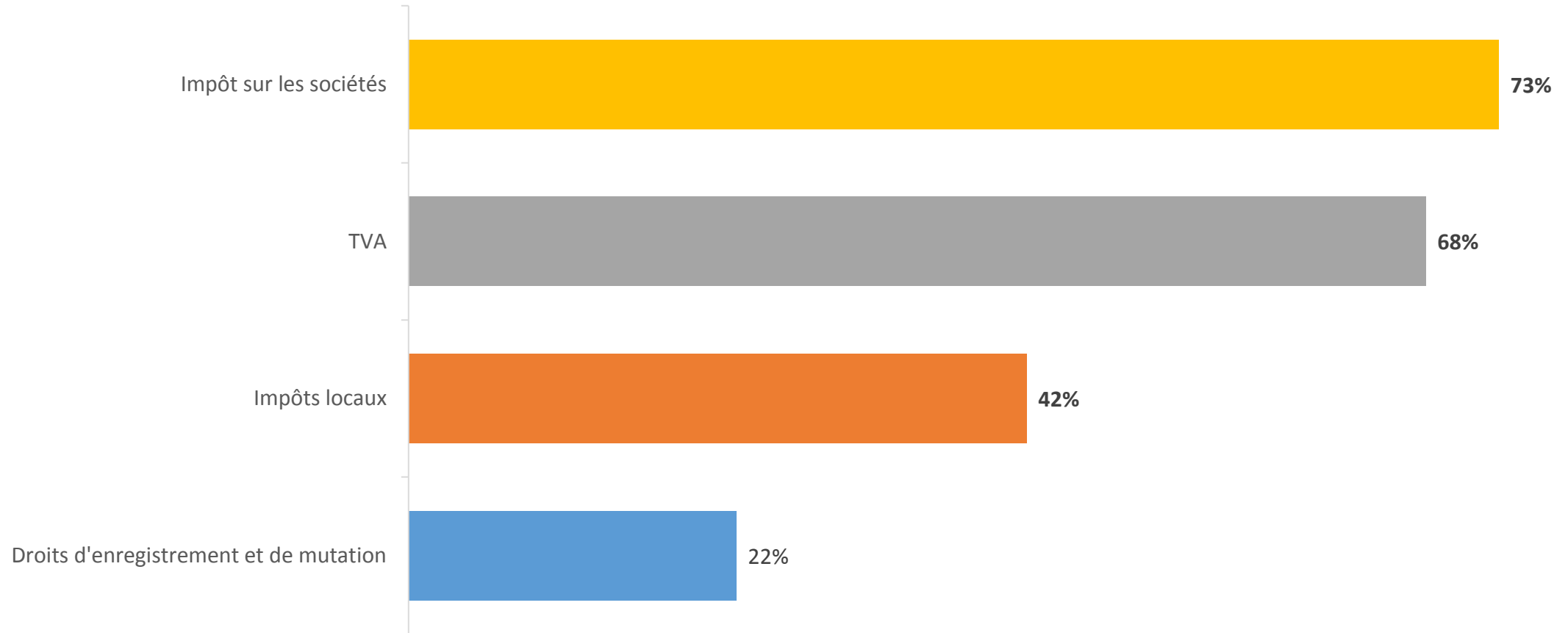
Typologie des contrôles fiscaux



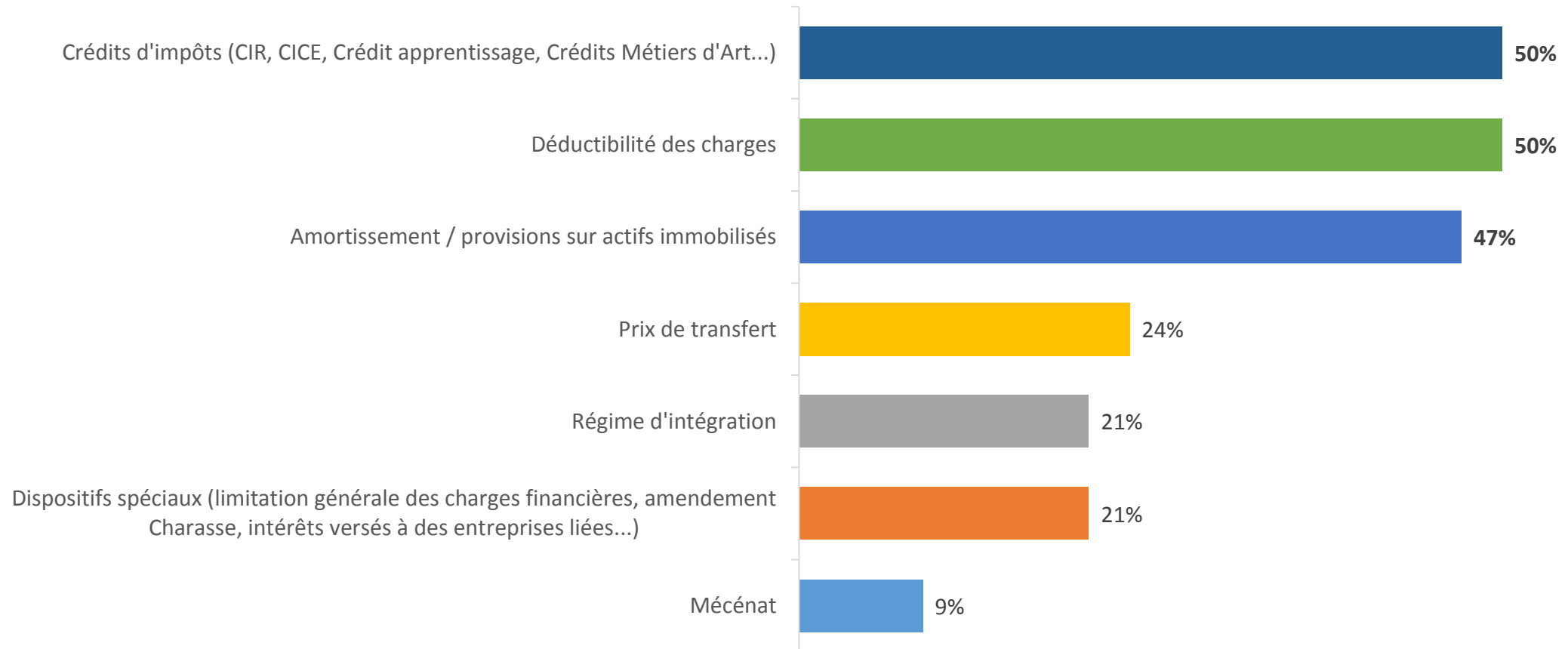
Le redressement : principale issue des contrôles fiscaux d'entreprises



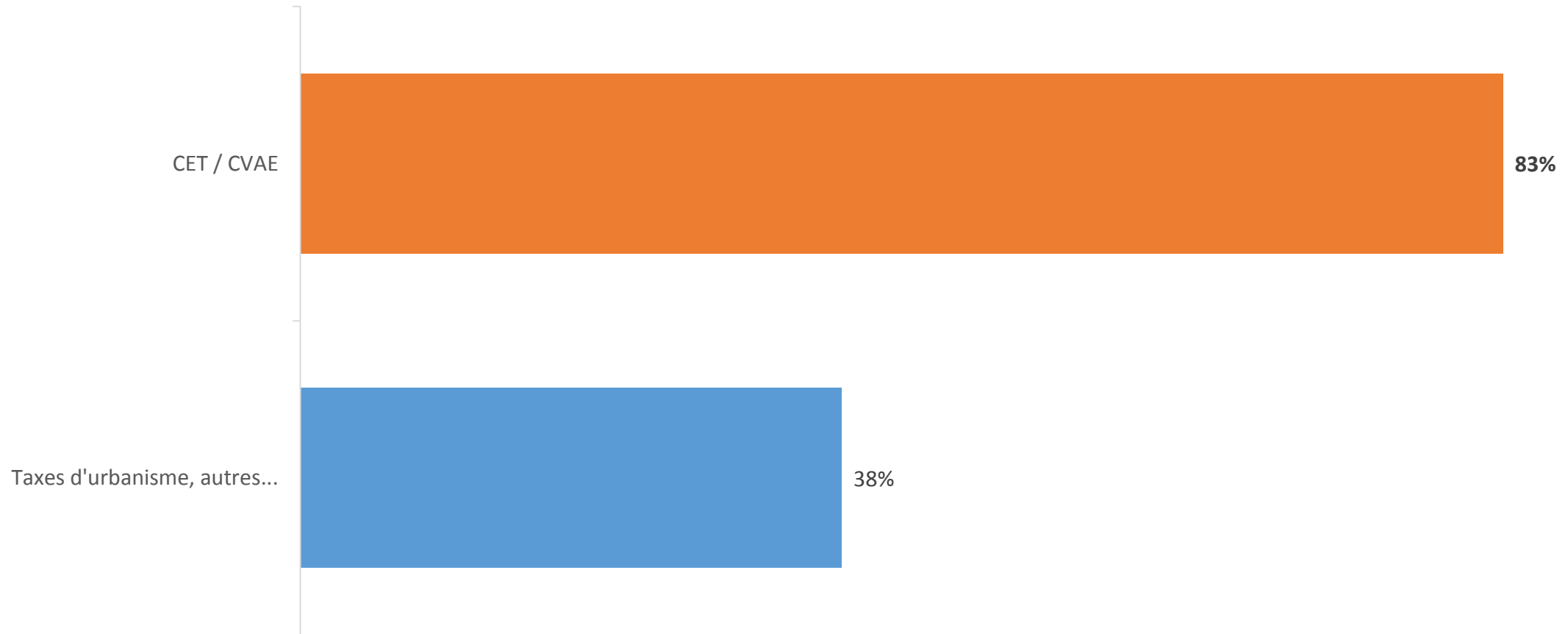
IS et TVA : principaux dispositifs contrôlés



Les crédits d'impôts dans le viseur des contrôles fiscaux



La remise en cause de la CET / CVAE : principal dispositif contrôlé pour les impôts locaux



Estimation des montants des contrôles fiscaux d'entreprises : le grand écart



Estimation des montants de redressements demandés (moyenne)



Estimation des montants effectivement rappelés par l'administration fiscale (moyenne)

Des contrôles qui mobilisent les ressources internes des ETI



37 jours

Temps approximativement passé par les collaborateurs des ETI à traiter ces contrôles en 2014 et 2015 (jour / homme)

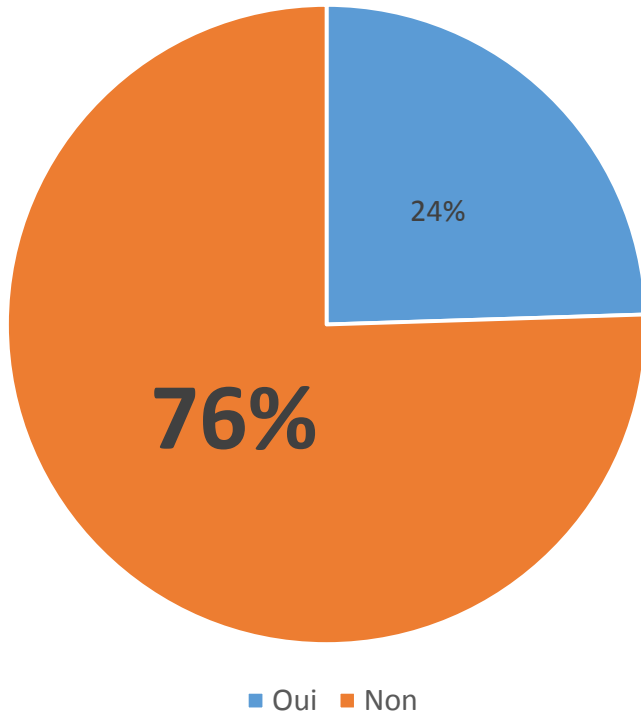


13 jours

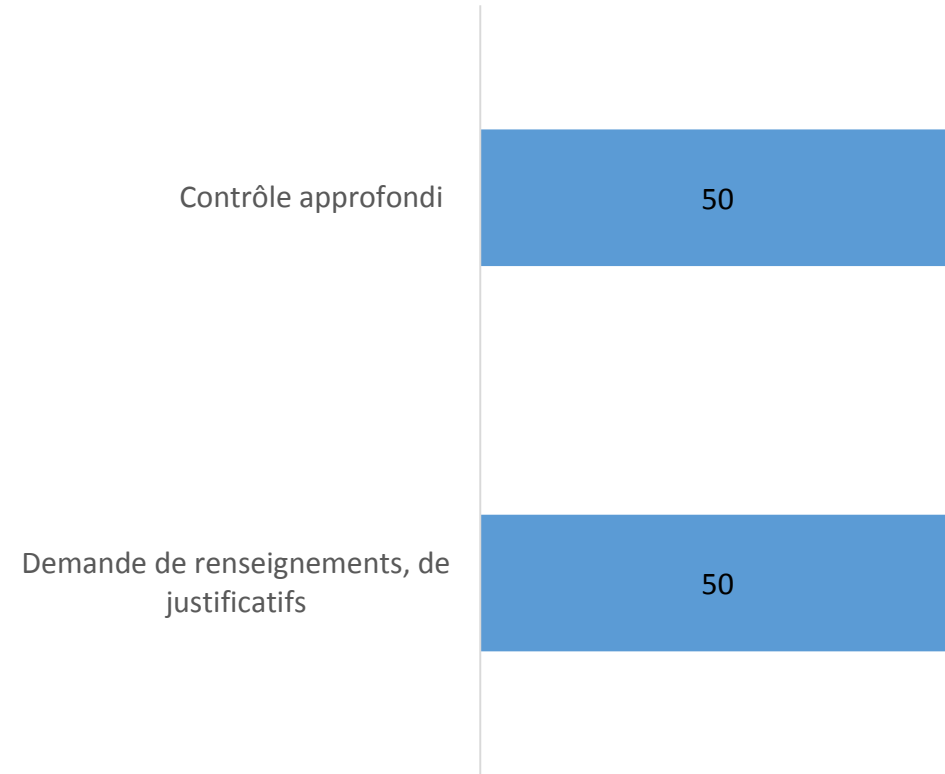
Temps approximativement passé par les conseils à traiter ces contrôles en 2014 et 2015 (jour / homme)

Contrôles fiscaux personnels en rapport avec l'entreprise : une pression moyenne en 2015

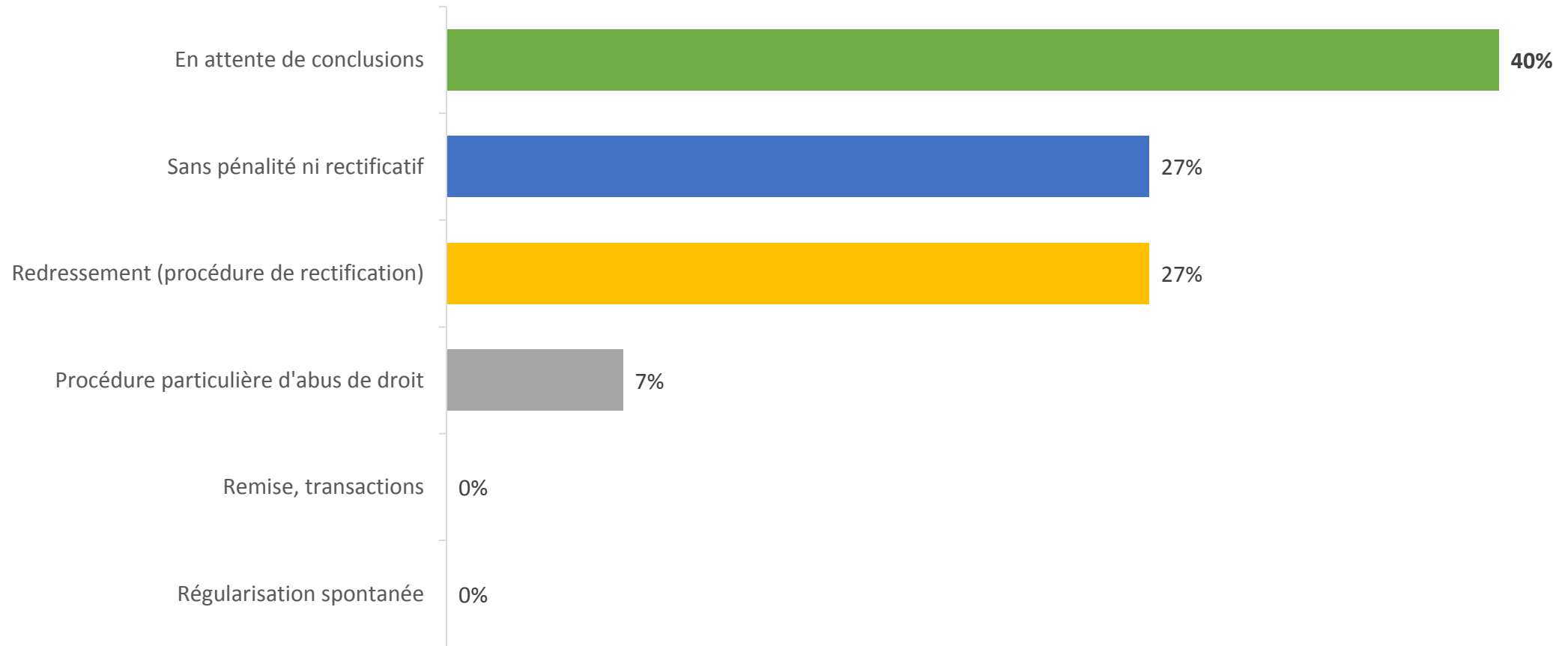
Dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'un contrôle en 2015



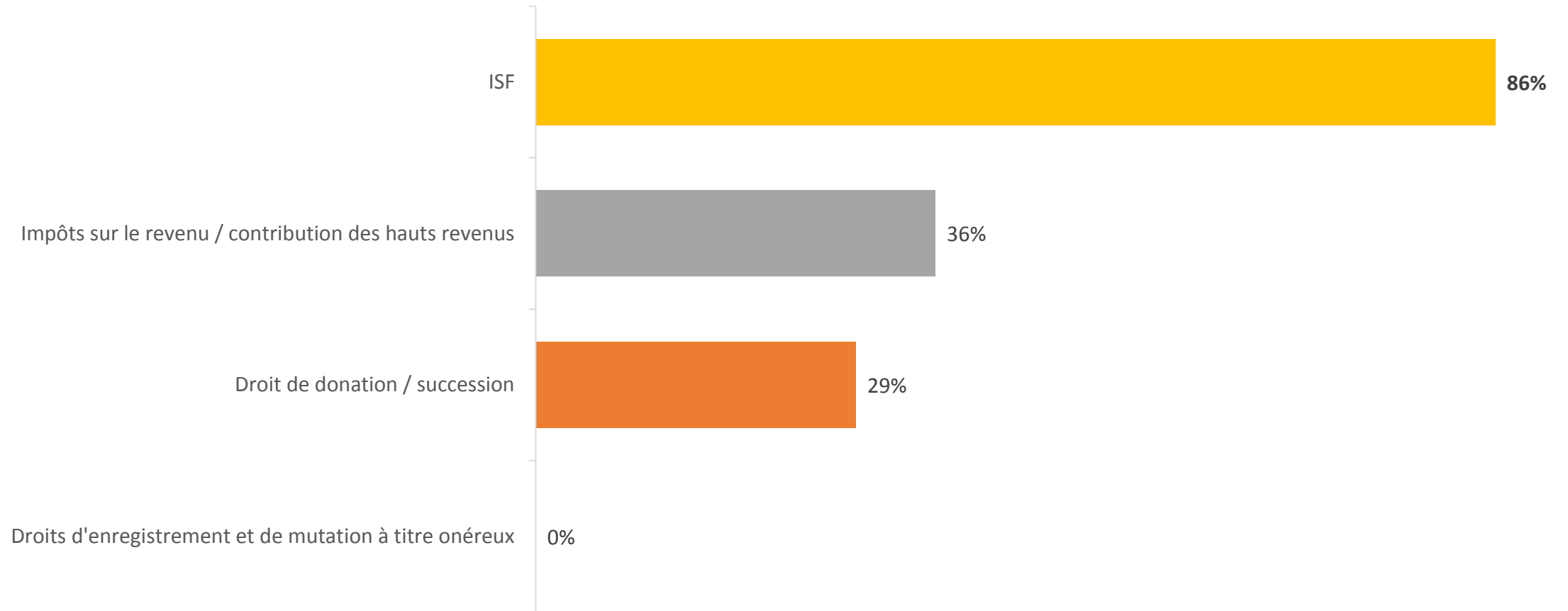
Typologie des contrôles fiscaux



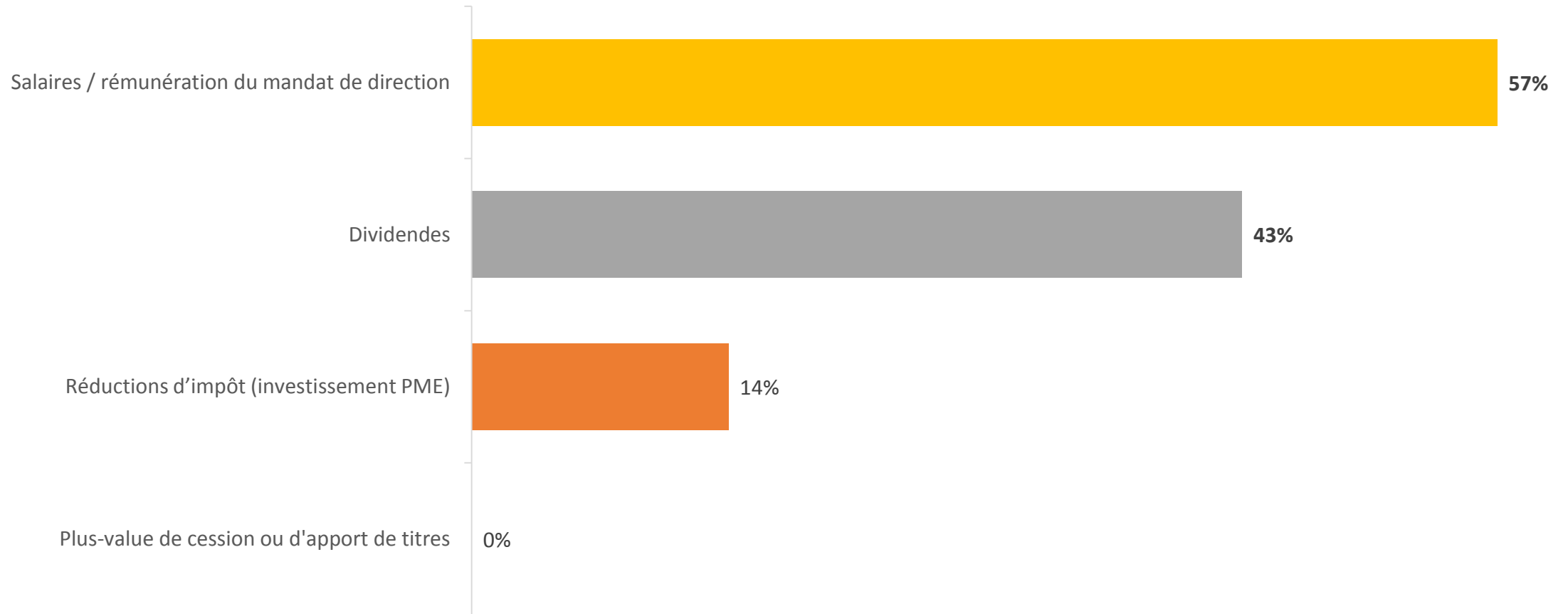
Issue des contrôles fiscaux personnels



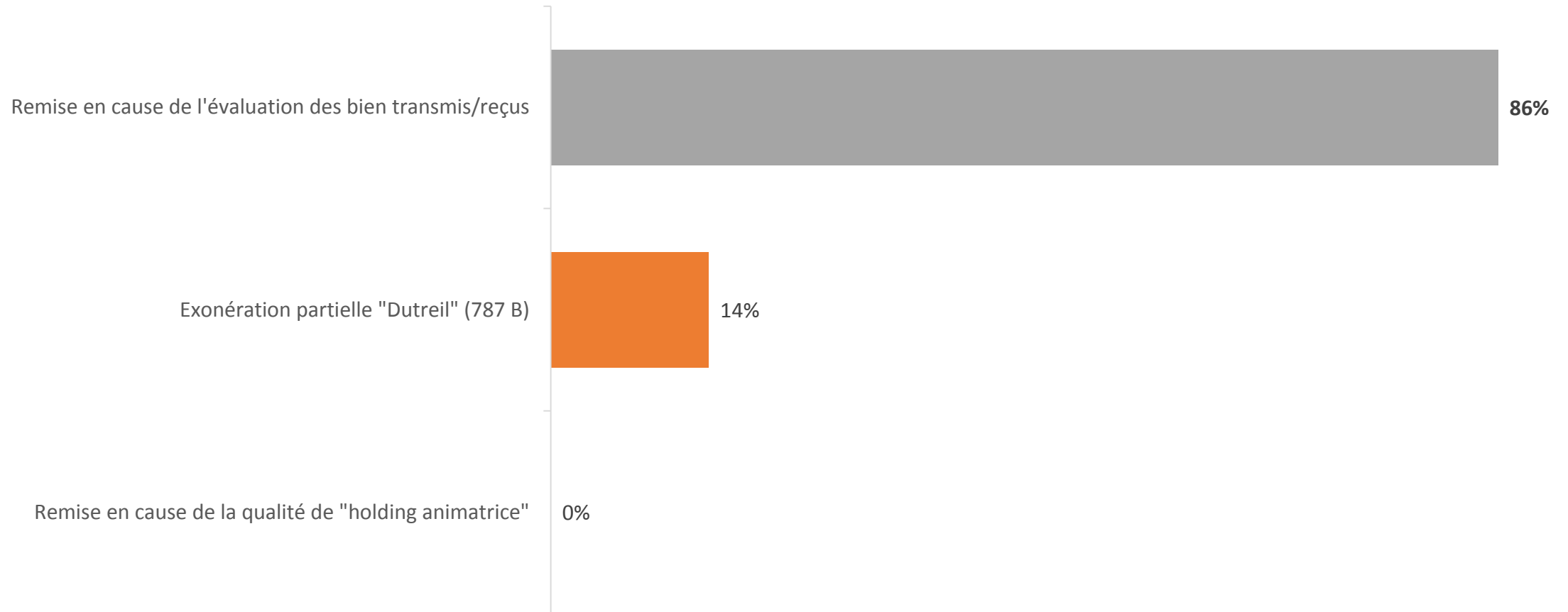
L'ISF : principal dispositif contrôlé



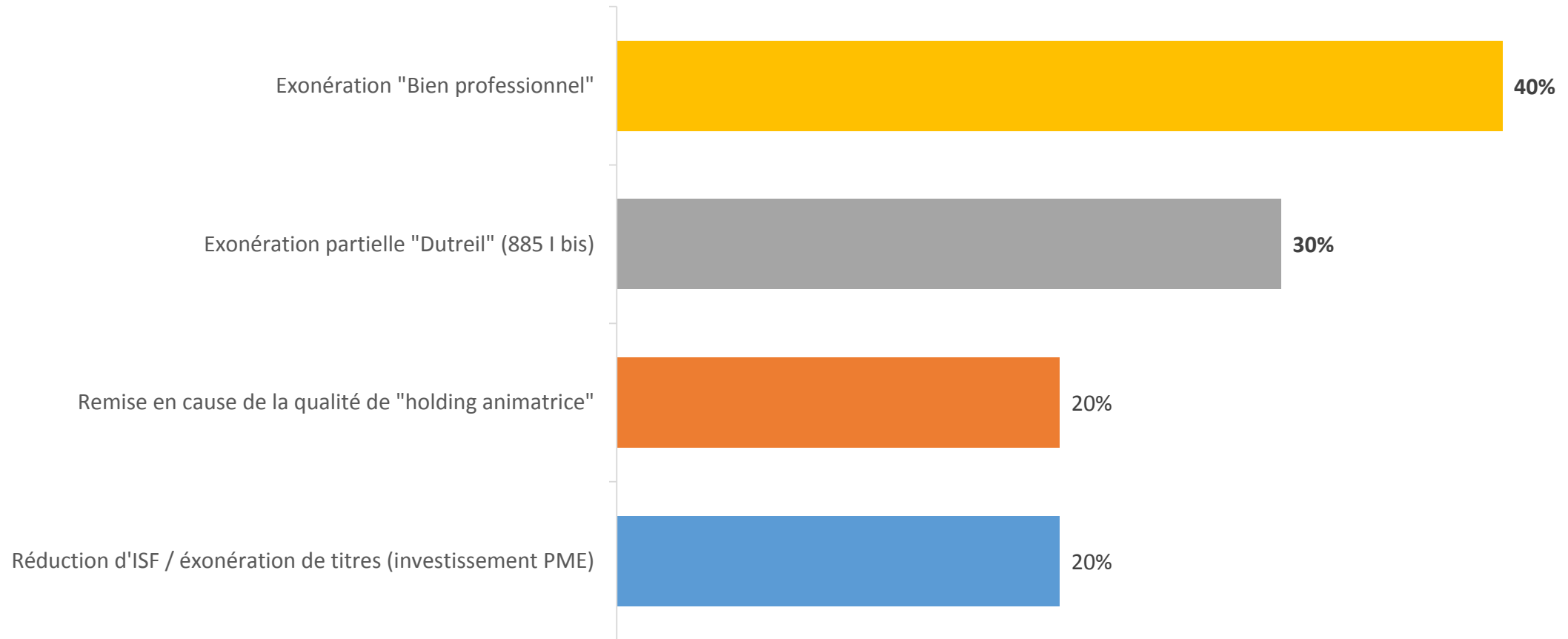
Focus impôts sur le revenu (IR) et contribution sur les hauts revenus – Dispositifs contrôlés



Focus Droits de donation / succession - Dispositifs contrôlés (cumulatifs)



Focus ISF – L'exonération des biens professionnels en ligne de mire



Estimation des montants des contrôles fiscaux personnels en rapport avec l'entreprise : le grand écart



Estimation des montants de redressements demandés (moyenne)



Estimation des montants effectivement rappelés par l'administration fiscale (moyenne)